

L'UFC ARON RECRUTE

La Dominelais / St Sulpice des Landes

SAISON 2022-2023

REJOIGNEZ NOUS !!!

JEUNES

SENIORS

VETERANS

Contact : 06 72 16 62 99

mail : 35.554397@footbretagne.org



UFC ARON



adhésion



L'Ille-et-Vilaine est placé en **ALERTE SÉCHERESSE**

Encadrement des usages de l'eau potable à compter du 24 mai 2022



PARTICULIERS INTERDICTIONS

- L'arrosage des pelouses, massifs floraux ou arbustifs de 8h à 20h
- La vidange et le remplissage des piscines familiales et collectives privées (de plus d'1m³)
- Le nettoyage des voitures, bateaux et dispositifs mobiles hors stations de lavage
- Le nettoyage des terrasses, façades, murs, escaliers et toitures



COLLECTIVITÉS INTERDICTIONS

- L'arrosage des pelouses, massifs floraux ou arbustifs de 8h à 20h
- Le nettoyage des voitures, bateaux et dispositifs mobiles hors stations de lavage
- Le nettoyage des terrasses, façades, murs, escaliers et toitures
- Le fonctionnement des douches de plage
- Le fonctionnement des fontaines d'agrément publiques et dans les établissements recevant du public
- L'arrosage des terrains de sports, stades, golf... de 8h à 20h
- Les contrôles techniques périodiques, purge, test poteau sauf nécessité de service



INDUSTRIE INTERDICTIONS

- L'arrosage des pelouses, massifs floraux ou arbustifs de 8h à 20h
- Le nettoyage des voitures, bateaux et dispositifs mobiles hors stations de lavage
- Le nettoyage des terrasses, façades, murs, escaliers et toitures
- Le fonctionnement des fontaines d'agrément publiques et dans les établissements recevant du public
- L'arrosage des terrains de sports, stades, golf... de 8h à 20h

→ Adaptation de la consommation d'eau des différents process relatifs aux usages industriels. Réduction de 5% de la consommation hebdomadaire moyenne de l'année hors période de sécheresse



AGRICULTURE INTERDICTIONS

- L'arrosage des pelouses, massifs floraux ou arbustifs de 8h à 20h
- Le nettoyage des voitures, bateaux et dispositifs mobiles hors stations de lavage
- Le nettoyage des terrasses, façades, murs, escaliers et toitures

Retrouvez toutes les mesures applicables sur ille-et-vilaine.gouv.fr

Plan Canicule

Une canicule ou de fortes chaleurs doivent inviter chacun à la plus grande prudence. Pour en limiter les risques, adoptez les bons gestes :



buvez régulièrement sans attendre d'avoir soif



rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour



mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool



évités de sortir aux heures les plus chaudes et passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais, maintenez votre logement frais



évités les efforts physiques

Si vous connaissez des personnes âgées, handicapées ou fragiles qui sont isolées, incitez-les à s'inscrire sur le registre mis à disposition à l'accueil de la mairie. Ce registre nominatif permet de recenser les personnes vulnérables. Pendant une vague de chaleur, prenez régulièrement des nouvelles des personnes vulnérables que vous connaissez.

En cas de malaise, APPELEZ LE 15.